ROUBAIX

RÉDACTION : 39, Rue Pauvrée. Téléph. 9-81
DÉPOT GÉNÉRAL : 13, Rue Louis Catrice

Dans les Magasins de détail
LA FERMETURE
LE DIMANCHE APRÈS-MIDI

La nouvelle loi du 31 décembre 1923 permettant la fermeture des magasins de détail de toute une région, par décret préfectoral, ayant force de loi et ce, aux heures choisies par accord entre les organisations, la Fédération des Syndicats commerciaux détaillants de Roubaix et ses cantons, organise une réunion générale de tous les commerçants détaillants de Roubaix, Tourcoing, Lannoy, Croix, Wattrelos et les communes voisines.

Les commerçants de l'Alimentation et les débitants de boissons ne sont pas convoqués à cette réunion, car cette mesure ne les concerne pas.

La réunion aura lieu Café Pandore, 28, rue Pauvrée, Roubaix, mardi 8 janvier, à 6 heures du soir.

A l'ordre du jour : Décision à prendre concernant la fermeture totale des magasins le dimanche à partir de 13 heures 30.

Vu l'importance de cette question, pas un seul commerçant ne doit pas manquer à cette réunion, qui commencera à six heures très précises.

L'ACCIDENT MORTEL DU BOULEVARD DE PARIS

M. le docteur Muller a été commis pour pratiquer l'autopsie du cadavre de Jules Vandamme, qui fut tué jeudi par le camion auto piloté par le chauffeur Dutilly. La victime de cet accident est décédée des suites d'une fracture du bassin.

Engelures

La cuisson, les démangeaisons provoquées par les engelures ainsi que tous les troubles qui peuvent en résulter, disparaissent en frottant légèrement la partie douloureuse avec la Pommade Cadum. Quelques applications vous produiront un soulagement immédiat. Bien des souffrances sont évitées en employant à temps la Pommade Cadum contre l'eczéma, les boutons, dartres, gale, éruptions, écorchures, hémorroïdes, urticaire, croûtes, coupures.

L'ACCIDENT D'AUTO DE LA RUE DU MOULIN

M. Flament, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête sur la rixe à l'issue de laquelle Joseph Dubart, 27 ans, demeurant rue du Moulin, cour Boyaval, 6, fut précipité sous les roues d'une auto.

La rixe s'était produite à l'estaminet Delesalle, rue du Moulin, 40. Le blessé, transporté à l'hôpital, est dans un état satisfaisant.

BLESSÉ PAR UNE AUTO

M. Fontaine, juge d'instruction, a poursuivi son enquête au sujet de l'accident au cours duquel, le sieur Dubar fut blessé par l'auto pilotée par le chauffeur Dubar, au service de M. Dhalluin. M. le docteur Delahousse a été chargé d'examiner la victime.

La bonne façon de combattre la vie chère

Le magnifique succès que remporte la Semaine du Poisson, indique clairement que les populations du Nord, de qui l'on ne saurait trop louer le sens pratique, sont bien décidées à lutter contre la vie chère autrement que par de vaines lamentations ou par des récriminations stériles.

Le préjugé du poisson est victorieusement combattu ; demain, cet aliment de premier ordre prendra dans notre alimentation la place d'honneur que lui assignent ses qualités nutritives.

Mais il ne faut pas s'en tenir là. Non seulement l'effort entrepris ne doit pas se limiter à la durée des fêtes, mais il convient de s'attaquer à d'autres préjugés qui privent l'alimentation de ressources importantes.

L'un d'eux, celui de la margarine, est digne de retenir plus particulièrement notre attention. Il y a peu d'aliments aussi injustement méconnus. La margarine de bonne fabrication possède les mêmes éléments nutritifs que le bon beurre, c'est un produit sain et dont le goût et l'arôme n'ont rien à revendiquer à la plupart des beurres courants.

C'est ce que démontrera d'une façon péremptoire, M. Emile Bontoux, ingénieur-chimiste, qui fera une conférence sur la margarine, dimanche 6 janvier, à 5 heures précises, au Palais Rameau.

Les Commerçants, grossistes et détaillants, ainsi que les consommateurs, doivent aller écouter cette intéressante causerie, qui sera présidée par M. Creton, adjoint au Maire de Lille.

Animée de projections lumineuses, cette conférence promet d'obtenir le plus vif succès. 9928.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

A la Société Roubaisienne d'Eclairage, Vandepoorter Charles, 58 ans, chauffeur, en glissant, s'est foulé le pied. 25 jours de repos.

— Chez M. Fourmanoir, marbrier, Defrennes Rodolphe, tailleur de pierres, 36 ans, a reçu une pierre sur le genou. Contusions. 30 jours de repos.

— Aux Etablissements Wibaux, Debuschère Pierre, homme de peine, 31 ans, a reçu une pièce de fonte sur le doigt. Plaie contuse profonde. 15 à 20 jours de repos.

ADJUDICATIONS SANS RÉSULTATS

Il devait être procédé jeudi à l'adjudication des travaux de curage des égouts et de l'entretien et le remontage des horloges publiques pour l'année 1924. La séance s'est terminée sans résultat.

Le devis pour le curage des égouts s'élevait à 10.000 francs ,avec cautionnement de 320 francs. Un soumissionnaire s'est présenté mais avec une offre supérieure au devis.

LA PÊCHE A LA LIGNE

La commission du Syndicat des Pêcheurs informe ses adhérents que les cartes d'identité de 1923 sont valables jusqu'à l'assemblée générale qui, par exception, se trouve reportée cette année au dimanche 16 mars.

La Commission profite de cette occasion pour donner un renseignement complémentaire au sujet des permis de pêche belges : aux prix déjà donnés, il faut noter que chaque permis est taxé d'un timbre de 0 fr. 50 par la poste pour ses frais de prestation, plus d'un droit de timbre de dimension de 0 fr 75, de sorte que les prix des permis se trouvent ainsi majorés de 1 fr. 25.

Diverses restrictions qui concernent les eaux ou le droit de pêche n'appartenant pas à l'Etat sont aussi édictées ; les pêcheurs qui prendront un permis feront bien de s'informer des droits qu'il leur confère.

Le texte complet pourra être consulté à partir du dimanche 6 janvier, au siège du Syndicat, 12, place de la Gare.

CONFÉRENCES SUR LA TEINTURE DE LA LAINE

Dans la prochaine conférence qui aura lieu le 6 janvier à 8 h. 45, N. 7 rue de l'Ermitage. M. Lagache traitera les questions suivantes : De l'épuration des eaux en teinture : De la dissolution des encollages et des ensimages.

Les conférences sont publiques. On prie les auditeurs de se faire inscrire au Secrétariat.

Les grandes fêtes des 15, 16 et 17 Août prochain

Le comité constitué par la municipalité travaille activement à l'organisation des fêtes qui doivent avoir lieu à Roubaix les 15, 16 et 17 août prochain. Il s'est assuré des concours particulièrement éminents, parmi lesquels celui du compositeur Gustave Charpentier, membre de l'Institut, le célèbre auteur de « Louise ».

Un grand nombre de sociétés musicales et gymniques participeront à ces fêtes desquelles il est permis d'attendre un succès retentissant.

Le programme est maintenant établi dans ses grandes lignes, et le règlement concernant les sociétés définitivement établi. Les voici :

PROGRAMME

Vendredi 15 août. — Grand festival international de musiques, orphéons, trompettes, accordéonistes. (6.500 fr. de primes).

Samedi 16 août. — 1. Grandioses auditions musicales et chorales par les sociétés les plus renommées. — 2. Carnaval d'Eté, fanfares cyclistes, groupes excentriques, attributions de primes spéciales

Dimanche 17 août. — Cortège du travail avec son apothéose dans le couronnement de la Muse du Peuple sous la direction de l'auteur Gustave Charpentier, grand prix de Rome, membre de l'Institut.

RÈGLEMENT

Invitation — Les harmonies, fanfares, orphéons, trompettes, accordéonistes, comprenant au moins vingt-cinq membres exécutants pour les musiques et trente membres pour les orphéons, sont invités à prendre part au grand festival international, qui aura lieu à Roubaix, le vendredi 15 août 1924.

Les sociétés ayant leur siège à Roubaix ne participeront pas au tirage des primes.

Adhésions. — Les adhésions devront parvenir au plus tard, le 31 mai, à M. le secrétaire général du comité des fêtes, Hôtel de Ville de Roubaix. Celles parvenant avant le 15 février permettront aux sociétés intéressées de prendre part au tirage des primes de 150 francs réservées aux adhésions rapides.

Réceptions. — Deux délégués seront mis à la disposition de chaque société pour la recevoir aux heure et endroit qu'elle aura désignés par correspondance échangée préalablement à cet effet.

Les délégués devront conduire les sociétés aux endroits convenus pour les réceptions, cortège et exécution.

Les réceptions et vins d'honneur auront lieu à partir de 9 heures du matin, aux différents endroits désignés à ce sujet.

Cortège. — Les cortèges auront lieu dans les quartiers de la ville où les sociétés devront se produire. Toutes sont tenues d'y participer toute de déchéance pour le tirage des primes.

Exécution. — Sitôt l'exécution achevée, les commissaires de kiosques ou de salles remettront au président une attestation indiquant le nombre d'exécutants présents.

Cette attestation permettra d'attribuer autant de tickets de tirage au sort des primes (adhésions rapides, primes aux chefs, primes de tenue : harmonies et fanfares, chorales, trompettes, accordéonistes, étudiantines) que la société comptera de fractions de dix membres présents à l'exécution. La dernière fraction sera considérée comme complète lorsqu'elle atteindra le chiffre de six.

Les présidents, le chef, le porte-drapeau ou porte-récompenses et le porte-grosse caisse seront comptés comme exécutants.

Les sociétés ou chefs ne peuvent toucher qu'une prime allouée pour chaque catégorie. Toutefois, lorsqu'un chef dirige plusieurs sociétés, il participe au tirage au sort des primes des dites sociétés.

L'exécution de chaque société comportera deux morceaux. Sont exclus : hymnes nationaux, pas redoublés, danses, sauf en ce qui concerne les sociétés de trompettes qui seront autorisées à exécuter des marches.

La tenue des sociétés s'entend :

Pour les sociétés musicales : uniforme complet y compris la coiffure.

Pour les sociétés chorales : tenue noire, cravate blanche.

Le comité s'efforcera, dans la mesure du possible, de fixer l'heure d'exécution à la convenance de la société participante.

Les sociétés sont tenues d'être toujours accompagnées de leur drapeau ou porte-récompenses

Celles qui ne se présenteraient pas à l'heure fixée aux endroits indiqués s'exposeraient à perdre leurs droits aux différentes primes.

Le comité pourra faire apporter au programme les modifications qu'il pourrait juger nécessaires.

Primes kilométriques. — En dehors des primes diverses attribuées à ce festival, une prime fixe kilométrique est attribuée aux sociétés

Elle est fixée à 0 fr. 10 (dix centimes) par membre exécutant et par kilomètre parcouru à partir du vingt-et-unième kilomètre.

La distance calculée sur le trajet le plus court s'entend pour l'aller seulement et par voie ferrée. La totalité des primes kilométriques d'une même société ne pourra excéder cinq cents fr.

Les présidents, chefs, porte-drapeaux ou porte-récompenses et porte-grosse caisse sont compris comme membres exécutants pour le calcul de la prime kilométrique.

Tirage des primes. — Pour le tirage des primes qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, bâtiment central, salle des adjudications, voir programme

En cas de contestation et dans tous les cas imprévus, une décision sera prise par le comité du festival.

LES PRIMES

Le comité organisateur du festival est seul juge de l'interprétation du présent règlement.

Toutes infractions, contestations ou cas non prévus seront jugés sans appel.

Les prims, dont le total est fixé à 65.000 fr. sont réparties en différentes catégories: pour les harmonies et fanfares, 50 primes de 4.00 fr. à 300 fr ; pour les orphéons, 25 primes de 200 fr. à 3.000 fr. ; pour les sociétés de trompettes, d'accordéonistes et les estudiantines, 10 primes de 100 fr. à 800 fr.

LES CONTRAVENTIONS

Des contraventions ont été relevées hier, pour défaut de balayage du trottoir, pour excès de vitesse en automobile, pour divagation de chien sur la voie publique.

A L'HIPPODROME-THEATRE

L'annonce des deux représentations de la « Fille de Mme Angot » a été accueillie de la part du public avec la plus grande faveur. Les précédents succès de la direction Baret au cours de la saison lyrique actuelle justifient d'ailleurs pleinement l'empressement du public roubaisien. Comme d'habitude, la distribution des rôles a été faite dune façon exemplaire. C'est Mlle Pérelli, chargée de ce rôle à l'Opéra-Comique, qui incarnera le personnage de Mlle Lange.

La location reste ouverte, Maison Jubé, 16 rue de la Gare, dimanche jusque midi, pour la matinée qui a lieu à 3 heures, et jusque 6 heures, pour la soirée qui commence à 8 heures 30

AU CASINO-THEATRE

Trois œuvres considérables seront données cette semaine en quatre représentations au « Casino-Théâtre, ce soir samedi, à 8 heures 30, « Les Mousquetaires au Couvent » ; demain dimanche, à 3 heures, « Werther », avec Mlle Alavoine, de l'Opéra-Comique (Charlotte) et M. Génicot, de la Monnaie de Bruxelles (Werther) ; A 8 h. 30, « Faust », avec Mlle Madini (Marguerite), M. Génicot (Faust), M. Delpany (Méphistophélès), M. Girard (Valentin), etc. — Lundi soir, à 8 h. 30, seconde représentation des « Mousquetaires au Couvent », avec toute la troupe d'opérettes.

Avec les représentations de l'Hippodrome, cela fait six pièces musicales en trois jours. C'est là une entreprise audacieuse ; mais la Direction est assurée de la confiance du public qu'elle a su conquérir, et elle compte sur six salles combles.

La location est ouverte au Casino, comme d'usage.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RACING-CLUB

Deux cents membres assistaient, au siège du Club, 10, rue Neuve, à l'assemblée générale annuelle. M. Lucien Monnet présidait la séance ,qui s'ouvrit par l'appel des noms des clubmen morts au champ d'honneur. Après un silence de deuil, commença la lecture des rapports des diverses sections : basket-ball, cricket, hockey ,éducation physique et préparation militaire, athlétisme, lawn-tennis.

M. Boulton exposa ensuite la situation financière, qui accuse 126.660 francs de dépenses et 140.040 fr. 95 de recettes.

Il fut procédé enfin à l'élection de huit membres du Comité.

L'élection a donné les résultats suivants:

122 votants ,majorité des deux tiers : 82 voix.

Obtiennent au premier tour : MM. D. Defrance, 116 voix, élu pour trois ans ; D. Danes et R. Vandendriessche, chacun 115 voix, élus pour trois ans ; César Truffaut, 114 voix, élu pour trois ans ; F. Génicot, 112 voix, élu pour trois ans ; H. Gersem, 92 voix, élu pour trois ans ; M. Inglebert, 79 voix ; A. R. Leblanc, 61 voix ; A. Vandeputte ,36 voix ; A. Tedesco, 30 voix ; M. Waelès, 23 voix.

MM. C. Boulton, A. Kefaux, H. Fournier et P. Quintemel, qui n'étaient pas candidats, obtiennent respectivement 42, 4, 2 et 1 voix. Il y a ballottage pour deux sièges.

Au deuxième tour de scrutin, le nombre des votants est de 75 et la majorité des deux tiers ,soit 50 voix.

Obtiennent : MM. Inglebert, 49 voix ; A. R. Leblanc, 43 voix ; A. Vandeputte, 21 voix A. Tedesco, 10 voix ; et M. Waelès, 10 voix.

Divers, 14 voix.

Ballottage.

Au troisième tour, le nombre des votants est de 47 et la majorité absolue de 24 voix.

Obtiennent : MM. A. R. Leblanc, 35 voix; élu pour 2 ans ; M. Inglebert, 35 voix, élu pour un an ; M. Vandeputte, 10 voix ; A. Tedesco, 4 voix ; M. Waelès, 3 voix.

Divers, 1 voix.

La séance est levée à 1 heure du matin.

Le Comité, réuni ensuite pour l'élection de son bureau, a désigné comme président: M. Monnet ; comme vice-présidents : MM. Bellon, Truffaut et Sartorius ; comme secrétaire-général, M. Rys ; comme secrétaire-adjoint, M. Broux.

AMICALE DES ARTS

EDUCATION PHYSIQUE. — Dimanche 6 janvier, la section d'éducation physique et de préparation militaire se réunira à 8 heures ,au Stand de tir, rue des Arts. Tir à la carabine (12 mètres), pour les groupes A et B.

Le Comité de la section a décidé pour récompenser les membres de la P. M. pour leur assiduité aux séances de tir d'offrir des primes mensuelles aux élèves ayant réalisé le plus grand nombre de points. Commissaire de service, Victor Rosée.

A 10 heures, à l'Ecole ,130, rue des Arts, leçon d'éducation physique: Boxe française, grimper, lever, porter. De service, Hutin Julien.

Lundi 7 janvier ,de 7 à 9 heures : salle d'Armes : Cours d'escrime au fleuret, épée, sabre, par les professeurs de l'Amicale. Versement de la cotisation. Présence obligatoire. Commissaire de service, Léon Scrascériaux.

AVIS ET COMMUNICATIONS

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — Ce soir, à 20 heures précises, répétition partielle pour les premiers ténors. A 20 h. 30, répétition générale. Présence obligatoire.

AMICALE DU FONTENOY. — Les commerçants qui ont livré des marchandises aux gagnants de la tombola sont priés de se présenter lundi prochain 7 courant, de 15 à 21 heures, au siège, 127, rue du Fontenoy, muni de leur carte pour toucher le montant de leurs livraisons.

AMICALE DES ARTISTES DRAMATIQUES. — Dimanche 6 courant, à 17 heures, au siège, réunion mensuelle.

FÉDÉRATION DES COMBATTANTS BELGES. — Dimanche 6 janvier, service de secrétariat ; paiement des cotisations de 10 heures à midi au local 126, rue de la Gare.

ORPHELINS DES HOSPICES. — Dimanche 6 janvier, de 10 heures à midi, chez Delerue, rue Saint-André, 6 bis, perception des cotisations mensuelles. De service : MM. Chrétien et Delerue.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Julienne Oroo, rue St-Laurent, 10. — Julien Gau, rue de la Tuilerie, 6 — Marcel Diguerhet, rue de Mouvaux, cour Sion, 15.— Renée Delcoigne, rue de Beaumont, 29. — Marguerite Cuvelier, rue de l'Ommelet, 208. — Jules Binquet, rue de la Basse-Masure, 48. — Maurice Pottier, rue de Mons, 51. — Gérard et Ginette Brailly, rue d'Alger, 62. — Hélène Duhamel, rue des Longues-Haies, 271.

Publications — Eugène Nisse, chef de fabrication et Yvonne Manche, s. p. — Albert Delannoy, cafetier et Fiorella Leveugle, bonnetière. — Edouard Vanpuymbrouck, rattacheur et Germaine Lemaire, doubleuse. — Henri Senez, employé d'octroi et Cécile Witdouck, canneteuse. — Léopold Bresou, contremaître et Marie Florin, couturière. — Théophile D'Hoop, layetier et Adolphine Demester couturière. — Georges De-Winne, monteur de chauffage et Madeleine Dejonge.

Décès. — Antoine Roux, 60 ans, rue de Lannoy, 5. — Léonie Vivey, 61 ans, rue de l'Alma, 241 — J.-B. Delehaye, 72 ans, rue Daubenton, 176. — André Hennebelle, 2 mois, rue Latine, 29.

TOMBOLA GRATUITE

Nous donnons ci-dessous la liste des numéros gagnants de la tombola gratuite organisée par la **Maison DEVRED, rue Faidherbe, 33, à Lille :**

86	261	129	60	172	284	85	218	61	9
271	125	14	87	35	134	70	69	33	4
88	198	21	184	159	63	31	203	149	81
54	150	100	131	113	18	201	52	287	42
161	283	19	292	71	247	117	296	93	104
32	6	96	48	64	165	74	208	114	348
179	235	98	190	15	135	13	68	215	101
212	25	263	65	231	62	58	160	252	243
221	111	153	132	269	24	262	5	22	228
39	199	349	100	130	258	115	94	289	83
80	169	238	11	108	191	171	167	264	183
174	106	195	79	251	240	99	92	214	274
3	143	40	120	185	194	269	46	47	225
138	219	226	157	124	128	220	241	29	145
205	288	242	272	55	188	186	110	106	270
12	151	193	49	266	278	121	16	136	164
254	181	347	141	256	103	140	90	294	137
97	10	1	192	239	285	248	306	8	23
102	276	237	76	50	163	158	233	246	51
187	210	290	180	144	38	293	213	295	107
89	127	196	197	244	209	206	91	253	267
176	170	2	57	182	230	291	155	95	99
255	260	350	78	148	280	142	175	147	34
177	223	281	232	224	297	133	37	116	7
207	227	126	43	245	219	122	234	20	146
262	250	222	257	44	36	17	282	152	211
154	105	73	134	28	175	178	45	162	82
119	286	41	168	273	178	123	156	189	298
84	118	53	277	112	236	30	26	56	27

WATTRELOS

EN TRAVAILLANT. — Au tissage Leclercq-Dupire, M. Omer Vantieghem, 31 ans, tisserand, s'est fait une entorse du poignet droit, et M. Maclan Duhamel, 37 ans, a eu le médius droit écrasé.

LES CONTRAVENTIONS. — La police a dressé procès-verbal à Valère Mullier, charretier au service d'un vidangeur de Tourcoing, pour avoir déversé un tonneau de vidange dans un ruisseau, rue des Trois-Pierres. — Mme Carlier, cabaretière, rue de Wateau, a fait l'objet d'une contravention pour avoir sans permission, fait de la musique dans son estaminet.

A L'OCTROI. — Par décret du 29 décembre 923, sont approuvées les délibérations du Conseil Municipal de Wattrelos en date du 20 décembre 1922 et 22 août 1923 ayant pour objet la révision des actes constitutifs de l'octroi de cette commune, sauf en tant qu'ils comporteraient :

1. L'imposition des viandes de toutes espèces, des savons ordinaires, des lessives, panamines et tous produits solides à base de soude ou de potasse et celle des savons additionnés de matières inertes ;

2. L'adoption d'une double base d'imposition pour les huitres, les savons de toilette, les vernis et couleurs, les encaustiques les huiles cuites, les siccatifs, les gommes et les résines.

PERCEPTION. — Le percepteur se rendra estaminet Delcroix, rue du Moulin, lundi 7 janvier, de 14 à 16 heures, pour la perception des contributions et le paiement de divers mandats.

« LES AMIS REUNIS ». — La société « Les Amis Réunis de la Houzardé » fera une sortie en musique demain dimanche.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Michel Castel, rue Félix Faure, 25. — Simonne Calis, rue des Basanos, 1. — Robert Briez, rue Thiers, 21. — Cyrille Ysenbaert, rue du Nouveau-Monde, 5.

Publication. — René Fouché, peintre-décorateur, et Louise Constant, soigneuse.

Décès. — Micheline Remericq, 10 mois, rue Faidherbe, 100.

CROIX

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT

Dernièrement, un accident s'est produit au passage à niveau de la rue d'Hesdin, à Saint-Pol.

La victime, une rentière de Croix, fut frappée par un train au moment où elle traversait le passage à niveau. Grièvement blessée à la tête, elle fut transportée à Fré-

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil Municipal se réunira mardi prochain, à 8 h. 15 du soir.

ETAT-CIVIL. — **Naissances.** — Remé Bianchi, rue Hoche, 9. — Jean Dekeyser, place de la République, 10.

WASQUEHAL

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A l'Energie Electrique, un déchargeur de charbon, Alois Verbrocke, 38 ans, s'est fait une entorse du coude gauche, à la suite d'un faux mouvement en déchargeant du charbon. 12 jours de repos.

— Sidoine Bocquet 51 ans, manœuvre à la Manufacture de roue, s'est fait des contusions du dos en déchargeant un camion de fer. 15 jours de repos.

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL. — Durant l'année 1923, le bureau de l'Etat Civil a enregistré 17 naissances, 72 mariages, 74 décès, 5 divorces, 12 reconnaissances et 7 transcriptions de décès.

AUX ASSUREURS NES EN DECEMBRE — Les assurés de la loi des retraites ouvrières, nés en décembre, sont priés d'échanger leur carte annuelle à la Mairie, 1er guichet, avant le 10 janvier.

ETAT-CIVIL. — *Naissance* — Jean Van Vlas selaer, impasse Lavoisier, 5.

Décès. — Maria Verstraete 67 ans, rue Testelin, 9. — Gaston Polleveys, 2 mois, route de Lille, 111.

LANNOY

LE BANQUET ANNUEL DES GARDES CHAMPETRES. — Les gardes champêtres du canton de Lannoy fidèles à leurs vieilles traditions se sont réunis le 3 courant à l'Hôtel de Ville, en un banquet au cours duquel plusieurs allocutions furent prononcées.

Des remerciements ont été adressés aux municipalités qui ont répondu favorablement aux demandes d'augmentation de traitement qui furent présentées tout récemment par leurs agents municipaux.

La soirée s'est terminée par un brillant concert au cours duquel le populaire baryton, M. Buyck et Mlle Nelly accompagnés du talentueux pianiste Henry se sont fait applaudir.

LYS

VOL AVEC EFFRACTION. — M. Henri Debaisieux, marchand d'étoffes, rue de Belfort, à Lys, eut la désagréable surprise de constater à son retour d'une tournée mercredi soir, qu'un individu avait pénétré chez lui en son absence en brisant deux carreaux aux fenêtres. Un carreau de l'arrière cuisine était cassé mais l'individu n'ayant pas su faire jouer l'espagnolette, a cassé un second carreau à la cuisine et s'est introduit dans la maison. Il fit une fouille en règle et déroba une somme de 20 francs qui se trouvait dans un coffret appartenant à l'enfant de M. Debaisieux, fort heureusement une somme importante qui se trouvait dans la même pièce, n'a pas été découverte. Le garde champêtre a ouvert une enquête.

VOL D'UNE MONTRE. — M. Viquet, ouvrier à la manufacture française de tapis et couvertures ,a porté plainte à la police pour vol d'une montre à son préjudice qui se trouvait dans ses vêtements déposés dans le vestiaire de l'usine. La police enquête.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. Boussemart Louis, industriel, le nommé Decottignies Edouard, homme de peine, domicilié à Roubaix, a eu l'index de la main gauche écrasé à son métier. Arrachement de l'ongle. 15 jours de repos.

— Chez M. Poullet, tanneur, le nommé Nuttin Georges, 17 ans, homme de cour, domicilié à Wattrelos, a fait une chute en portant une charge de cuirs et s'est blessé à la cuisse droite. 12 jours de repos.

TOUFFLERS

UNE VENTE AU BUREAU DE DOUANES. — Dans nos éditions, nous avons relaté la saisie opérée dernièrement par les préposés de douanes Sallez et Chauliat de la brigade d'Hem. On se rappelle que les douaniers en procédant à la visite d'un camion de charbons, découvrirent, dissimulé dans des sacs, trois ballots de tabacs de provenance étrangère.

Le cheval, le camion, les marchandises furent saisis. Le fraudeur court encore.

Le produit de la saisie sera mis en vente lundi 7 janvier, à 14 heures ,bureau de douanes de Toufflers par M. Cornic receveur principal.

On annonce également une prochaine vente de marchandises prohibées pour le début de février.

DIASEPTOL VOIES URINAIRES = Guérison rad. et rap. toutes affections récentes et anciennes. L'étui 8 fr. poste 8 fr. 50 (mandat) BURY docteur en Pht. 41, R. St-Sauveur LILLE (près la Gare)

Labor. d'analyses ouv. dimanche jusq. 12 h. R. C. Lille 1120

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville

— Téléphone 9-85 —

AUTO-CAMION CONTRE VOITURE

Une collision s'est produite, à 16 heures, rue du Moulin-Fagot, entre un camion-auto appartenant et piloté par M. Julien Veighe, commerçant rue de Mouvaux, à Roubaix, et une voiture attelée d'un cheval, conduit par M. Auguste Vandewienne, rue de Reckem, à Tourcoing.

Seuls, des dégâts matériels ont été occasionnés de part et d'autre.

POLICE DU ROULAGE

Dans le courant de la journée, la police a relevé 14 contraventions contre des automobilistes, cyclistes et charretiers, pour infraction à la police du roulage.

FEU DE CHEMINÉE

Un feu de cheminée s'est déclaré vendredi, à 16 h. 55, chez M. Charles Deryck, contremaître, 49, rue du Blanc-Seau. Les pompiers se sont rendus sur les lieux et l'ont éteint aussitôt.

Les dégâts sont peu importants.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Chez Lepers-Duduve fils, filateur, rue des Piats, Druon Paul, 69 ans, homme de peine, rue de la Potente, 34, chute dans un escalier la chaufferie Fracture probable tibio-tarsienne droite ; repos 6 semaines.

— Chez A. Dupont, laveur, rue de la Blanche-Porte, Vandekerkove Yvonne, 18 ans 1/2, tricuse, rue d'Ostende, Halluin, a reçu une balle sur le corps Fracture compliquée de l'humérus gauche, luxations du coude et du pied gauche, 3 mois

BUREAU DE BIENFAISANCE

Le produit net de la vente des pigeons de M. Jules Desvenain a été versé à la Caisse du Bureau de Bienfaisance, à titre de don aux pauvres.

Conformément au désir de la famille, les intérêts de la somme seront distribués chaque année, sous forme de secours en argent, aux familles les plus nécessiteuses parmi celles secourues par le Bureau de Bienfaisance.

Les meilleures fritures se font à l'huile de table des Bénédictins officiellement adoptée par la ville de LILLE pour les fritures de la SEMAINE du POISSON
L'Huile des Bénédictins
à SECLIN (Nord). L.R.C. 11.845, Lille

EX-DISCIPLINAIRES BRASSARDS ROUGES

Les Brassards Rouges de Tourcoing dont les noms suivent sont priés de se rendre sans retard au siège 82, rue de la Malcense, pour y retirer leur chèque provenant des dommages de guerre de Bruxelles. Le présent avis servira de convocation : Jules-Léon Delvoye, Valère Déprez, Charles Frayman, Charles Geerolf, Pierre Grimonprez, Emile Leman, Gustave Naessens, Louis Piat, Camille Vanheesche, Cyrille Vanneste, Vannieuwenbourg, Henri Verbrugghe, Cyrille Carlier, Edouard Castelain, Joseph Castelain, Victor Defaut.

CLUB DU CHIEN DE DEFENSE DES PHALEMPINS

L'assemblée générale trimestrielle aura lieu au siège, estaminet du Petit-Saint-Martin, 53, rue Houchard, aujourd'hui, samedi 5 janvier, à 7 heures. Les sociétaires sont priés de se munir de leur carte. Ordre du jour : cotisations, questions diverses.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir, samedi, 5 janvier, à 8 heures, première représentation, abonnements suspendus, « Princesses Dollar », opérette en trois actes, 4 tableaux.

— Dimanche, en matinée et en soirée, abonnements courants, « Princesses Dollar ».

— Lundi 7 janvier, à 8 heures, « La Veuve Joyeuse ».

La location est ouverte pour toutes ces représentations.

ETAT-CIVIL

Naissance. — Suzanne Orus, rue des Carliers, 98 bis.

Publications. — Gaston Vanhonacker, commerçant et Jeanne Crowin, s. p. — Lucien Elache, mécanicien dentiste et Alice Gillioen, s. p. Adelson Tonneau, commis principal de perception et Laure Nevejans, vendeuse. — Etienne Loreux, apprêteur et Elise Billet, soigneuse. — Robert Desmettre, employé et Blanche Pollet, corsetière — Julien Parmentier, corroyeur et Marie Puissant, couturière. — Désiré Tiberghien employé d'octroi et Antoinette Capelle, dévideuse

Décès. — Gaston Béghin, 2 mois, rue du Clinquet, 32. — Carlos Parent, 75 ans, rue Thiers, 28.

Au Fresnoy
Roubaix-Tourcoing
SKATING, DANCING, CINEMA, SPORTS

AU CINEMA : Nous présentons ce soir, à 19 h. 30, deux films « Paramount » :

L'Émeraude Fatale

Betty Compson tient dans cette aventure énigmatique un rôle d'un genre nouveau que cette grande artiste au talent si divers n'avait pas encore abordé. C'est celui de la danseuse étoile « Coralyne » délicate et jolie poupée de parade. Il faut dire que le tutu lui sied à merveille. Nous admirerons une fois de plus son jeu si souple et si varié, de même que celui de Theodore Kosloof qui lui donne la réplique avec toute son autorité, son attitude froide et implacable, ses allures d'aventurier cynique.

Gai ! Gai ! marions-nous !

Cette désopilante comédie plaira à tous par le côté original et vaudevillesque du scénario animé par les deux grâces du cinéma Lois Wilson et Lila Lée et ce bon gros bonhomme de Walter Hiers.

Le Prince Rouge

C'est l'aventure dramatique d'un prince qui s'est laissé prendre au mirage des idées trop libérales et qui s'aperçoit trop tard que sa grande générosité n'est que faiblesse et lâcheté.

Fridolin Protecteur

COMIQUE

MAGAZINE DOCUMENTAIRE.

Grand Cinéma-Bal du PONT DES PIATS

Directeur : M. J.-Bte MISPELAERE

Rue du Chevalier-Bayard —:— TOURCOING

PROGRAMME du 5 au 10 Janvier : Cette semaine, un programme sensationnel. Deux énormes succès. Une superproduction Fox-Film : LE PARDON DE LA MORTE en 7 parties. Réalisation du célèbre metteur en scène Harry- Millarde. Aux amateurs de bon spectacle, d'émotions, ne manquez pas de voir « Le Pardon à la morte » qui vous divertira autant que « Maman » et « Ville maudite ».

Une autre production qui sort de la banalité, comme il n'en a encore jamais été présenté et qui pourtant est capable de divertir tout le monde, qui a notamment obtenu un gros succès à Paris. — PORTE MANQUANT, fantaisie tragico-comique en 6 parties, tirée du célèbre roman de Louis Browne. — Un vaudeville très amusant LES AMOURS DE CHARLOTTE en 3 parties. — AUBERT-JOURNAL avec les actualités du monde entier.

Séances : Matinées Dimanche et Jeudi, à 3 h. soirées Samedi, Dimanche et Lundi, à 7 h. 30.

Tous les Dimanches en matinée et soirée, GRAND BAL avec deux orchestres.

Tourcoing - Hippodrome - Palace

Direction : PICO

PROGRAMME des 5, 6 et 7 Janvier 1924 : Ce soir, début de 4 attractions et cinéma. CARMAN, jongleur comique très amusant. — JENNY et DOG'S et ses chiens comédiens. — NATOL, le joyeux fantaisiste. — PATHE-REVUE. — PATHE-JOURNAL. — COSSETTE, 3e épisode. — LA RENCONTRE, comédie dramatique en 5 parties, interprété par Mae Marrsh.

Voici encore un programme artistique et très gai qui fera certainement passé quelques heures agréables.

La semaine prochaine : LAMPO, le célèbre transformiste, le Fregoli moderne dans sa comédie et ses imitations de chef d'orchestre. Riches costumes et luxueux décors.

Location comme d'usage le samedi, de 4 à 7 heures et le dimanche, de 10 h. à 12 h. 30.

Ciné Bal Salon RUE HOUCHARD

Cette semaine, un programme ultra-sensationnel du 5 au 10 Janvier : Owen-Moore et Togo-Yamamoto dans PORTE MANQUANT, fantaisie tragico-comique en 6 parties, film qui sort de la banalité. Gros succès. — LE PARDON DE LA